



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 122137

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les atouts que présentent les vidéocapsules, utilisées depuis une dizaine d'années aux États-unis ainsi qu'en Allemagne, pour examiner l'intestin grêle. Un peu plus grosses qu'une gélule, ces vidéocapsules sont munies de deux petites caméras et d'une source de lumière. Ingérées avec de l'eau, après préparation, elle chemine dans le tube digestif et envoie des images vidéo à un petit boîtier porté à la ceinture, avant d'être spontanément expulsée, en huit heures. L'enregistrement est ensuite visualisé par un médecin. La deuxième génération de ces capsules serait capable de déceler 84 % des polypes de plus de six millimètres. Aussi, il lui demande de lui indiquer dans quel délai nos concitoyens pourront bénéficier à leur tour de cette avancée technologique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122137

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)